

Bulletin d'information de Broons



Mercredi 18 décembre 2024 – N°671

Responsable de la publication : M. le Maire de BROONS
Abonnement annuel en mairie : 30 € pour un envoi à chaque numéro
Tel : 02.96.84.60.03. E-mail : accueil.mairie@broons.fr Site Internet : www.broons.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire et les élus municipaux vous souhaitent de joyeuses fêtes de Noël et de fin d'année.

Ils en profitent pour remercier ceux qui ont contribué aux festivités de fin d'année : l'association des commerçants, les jeunes agriculteurs, le comité des fêtes et les services municipaux.

Vœux à la population 2025

Les vœux de Monsieur le Maire à la population auront lieu le **vendredi 10 janvier 2025**, à 18h30, à la salle des fêtes. Tous les habitants sont cordialement invités et tout particulièrement les nouveaux résidents.

Marché de Broons

Le marché du mercredi 25 décembre est avancé au mardi 24 décembre.
Le marché du 1^{er} janvier 2025 est annulé.
La foire mensuelle aura lieu le mercredi 8 janvier 2025.

Recrutement d'un ouvrier polyvalent des bâtiments (h/f)

La commune recherche un ouvrier polyvalent (h/f) chargé des travaux d'entretien, de maintenance et de dépannage (électricité, plomberie, chauffage) sur l'espace public ou dans les bâtiments communaux.

Vous travaillerez à temps complet du mardi matin au samedi midi.

Profils recherchés :

- Permis de conduire B indispensable, permis E souhaité
- Etre titulaire des habilitations électriques BO-B1-B2-BR-BC
- Etre titulaire des CACES 1B -3B- 8 serait un plus

N'hésitez pas à envoyer vos candidatures par mail à comptabilite@broons.fr ou à les envoyer par voie postale à la mairie.

La campagne de désinsectisation des nids de frelons asiatiques est clôturée

Les épisodes pluvieux et venteux des derniers jours ont lourdement endommagé les nids de frelons asiatiques localisés dans les arbres. Les colonies vont rapidement décliner et leurs nids se morceler, se désagréger complètement.

Seuls quelques frelons sont parfois visibles à l'extérieur du nid. Les températures et les conditions météorologiques hivernales vont accélérer la fin de vie programmée de ces insectes. Le traitement de ces nids par insecticide n'est donc plus approprié (aucun effet sur l'expansion de l'espèce). Pour rappel, un nid de frelons asiatiques n'est jamais recolonisé les années suivantes.

Seuls les nids présentant une **activité soutenue, situés sous abri ou à hauteur d'homme**, pourront bénéficier d'une prise en charge par Dinan Agglomération.



ÉTAT-CIVIL

Décès :

03/12/2024 :

M Jean-Pierre LEVEQUE,
5 rue la Forge, 71 ans.

08/12/2024 :

Mme Annick THOMINIAUX
FRAPPIN née PICQUET,
2 rue du 19 Mars 1962,
86 ans

13/12/2024 :

Mme Marie LEBRETON,
27 rue de la Barrière, 85 ans.

15/12/2024 :

M Michel BOUCHARD,
2 rue du 19 Mars 1962,
72 ans.

POUR MÉMOIRE

Groupe médical : 02.96.84.61.47

Groupe Vétérinaire :
02.96.84.61.46

Aqualia : 02.23.08.01.89
(fournisseur eau)

Maison intercommunale :
02.96.84.72.75

Déchetterie : 02.96.84.70.56

lundi, mercredi, samedi :

9h à 12h et 14h à 17h30

vendredi de 14h à 17h.

Gendarmerie : 02.96.84.60.17

lundi de 14h à 18h, mercredi

et samedi 8h à 12 et 14h à 18h

INFORMATIONS PRATIQUES

SIA – Système d'information sur les armes

Attention chasseurs (ou ancien chasseur), la date limite de création de votre compte dans le SIA est fixée au 31 décembre 2024 !

Depuis 2022, la détention d'armes de loisirs est encadrée par le système d'information sur les armes (SIA). A ce titre, il est essentiel que l'ensemble des chasseurs détenteurs d'armes y soient enregistrés.

Cette démarche obligatoire doit être faite sans attendre. Au-delà du 31 décembre 2024, les détenteurs majeurs, chasseurs ou anciens chasseurs et tireurs sportifs non-inscrits dans le SIA seront en défaut vis-à-vis de la réglementation sur les armes et donc susceptibles de faire l'objet de mesures administratives.

Dans cette perspective, la préfecture des Côtes-d'Armor organise la tenue de permanences **au sein de ses locaux ainsi que ceux des sous-préfectures la semaine du 16 au 20 décembre 2024 afin de vous accompagner dans la création de votre compte personnel SIA.**

Calendrier des permanences :

- le **mercredi 18 décembre 2024**, à la sous-préfecture, 34 Rue Maréchal Joffre à Guingamp, de 14h à 17h.
- le **jeudi 19 décembre 2024**, à la sous-préfecture, 17 Rue Michel à Dinan, de 9h à 12h.

Si vous êtes intéressé, nous vous invitons à contacter le pôle armes au 02 21 27 30 26/27 pour prendre rendez-vous.

France Services

Un agent France Services de la mairie de Caulnes vous accueille et vous accompagne dans vos démarches administratives du quotidien (immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, CAF, CPAM...) **les jeudis après-midi à la mairie de Broons sur rendez-vous, à prendre à la mairie de Caulnes au 02.96.88.70.30.**

Ce service gratuit s'adresse à tous ceux qui rencontreraient une difficulté sur un dossier, qui n'ont pas accès ou ne sont pas à l'aise avec les outils numériques.

ENTREPRISES

Brasserie les Alchimistes Ivres

Ouverture exceptionnelle pour vos cadeaux de fin d'année : le samedi 21 décembre de 10h à 12h30, et le lundi 23 décembre de 10h à 16h.

Notre gamme, ainsi que des coffrets cadeaux, vous attendent !

Contact : alchimistes.ivres@gmail.com ou au 07.68.35.72.21 ou au magasin situé 13 rue de l'Avenir.

ASSOCIATIONS

Amicale cyclotourisme broonnaise

L'association organise le dimanche 05 janvier 2025 sa traditionnelle randonnée pédestre de début d'année. Le parcours (10 km environ), de cette randonnée accompagnée ne sera pas fléché. Le rendez-vous est fixé à la Salle des sports du Chalet à Broons à 9h00 pour un départ groupé. Une participation de 2 € est demandée pour le café et le pot de l'amitié organisés en fin de matinée.

Jeux de Noël de l'Union des commerçants

L'association des commerçants et artisans « Tous ensemble pour Broons » invite les enfants à participer au deuxième jeux de Noël :

- Du 16 au 23 décembre : **chasse aux lutins farceurs** – Combien de lutins sont cachés dans les vitrines ?

Les enfants, rendez-vous dans les commerces pour retirer vos bulletins de participation !

Tirage au sort et cadeaux à gagner !

Association LE FARE

Dans les locaux du FARE au 3 rue du Bellouard (derrière la Maison des Associations), un après-midi jeux est organisé le **samedi 21 décembre de 14h à 17h** : Venez passer un moment convivial et familial autour du jeu et d'une collation de Noël (chocolat chaud et vin chaud, gâteaux).

APEL Saint Joseph

L'Apel Saint Joseph vous propose de passer une soirée inoubliable, pleine de rires et de bonne humeur !

Nous avons l'honneur d'accueillir le talentueux **Laurent Chandemerle**, le **26 avril 2025** à 20h30, à la salle des fêtes de Broons pour un spectacle exceptionnel.

Les places seront en vente dans vos commerces à partir du 15 décembre chez Instant coiffure et beauté, la boulangerie Perle à Pain, Intermarché ainsi qu'au bar le Trémeurois à Trémeur. 15 € la place.

PETITES ANNONCES

A donner :

*Terre végétale à prendre sur place à Broons, **06.30.14.12.02**.

Le Père Noël à domicile, un moment inoubliable !

Réservez dès maintenant la visite du Père Noël pour la distribution des cadeaux les 24 et 25 décembre. **02.96.85.08.19**.

